

Newsletter COVID-19



NEWS

En cette période de crise sanitaire, la propagation du virus COVID-19 fait peser une menace importante sur le secteur de l'aide alimentaire et son public précarisé. Si l'aide alimentaire est une solution pour faire face à l'urgence en temps normal, la situation est d'autant plus grave en période de crise puisque les personnes en situation de précarité n'ont que très peu de marges pour absorber les coûts imprévus : panier de course plus cher, mobilité réduite, isolement accru, etc. Il faut donc tout mettre en œuvre pour éviter que ces personnes subissent doublement les effets de la crise.

Malgré les difficultés rencontrées, le souci du bien-être des personnes les plus vulnérables est bien vivant dans le secteur de l'aide alimentaire. À l'heure actuelle, de nombreux services ont adapté leur fonctionnement afin de poursuivre leurs activités (livraisons à domicile, repas à emporter, distributions de colis sur rendez-vous, etc.). Les organes de coordination mis en place au niveau Fédéral et dans les Régions réfléchissent à des mesures pour s'adapter au fur et à mesure à l'évolution de la situation. Bien entendu, la Concertation Aide Alimentaire reste à votre disposition pour coordonner les efforts.

Restons solidaires !

Gardez-nous informés ! Facebook, mail, téléphone et cartographie !

La Concertation Aide Alimentaire est votre alliée ! Il est important de nous garder informés des développements sur le terrain pour que nous puissions proposer et coordonner des solutions qui font sens. Tous nos canaux de communication sont ouverts ! Nous vous proposons également deux outils pour faciliter les échanges.

Groupe Facebook

Le groupe Facebook privé [Aide Alimentaire : Entraide et bonnes pratiques \(COVID-19\)](#) vous permet d'échanger entre vous. Vous pouvez y partager vos initiatives et vos besoins concernant notamment, l'approvisionnement, les ressources humaines (bénévoles) et les aménagements de vos services. L'objectif est de favoriser des collaborations locales entre organisations pour assurer la continuité de l'aide alimentaire, service essentiel pour un public doublement vulnérable.

Cartographie

La cartographie est composée de deux documents partagés (format Google Sheets) intitulé [Recensement Bruxelles 2020](#) pour la Région Bruxelles-Capitale et [Recensement Wallonie 2020](#) pour la Région Wallonne et de [cartes actualisées](#) sur le site web de la FdSS. Ces documents servent à répertorier l'ouverture et la fermeture des organisations d'aide alimentaire et les besoins des structures ouvertes. Vous pouvez remplir la cartographie vous-même à l'aide de votre compte Gmail en suivant les liens ci-dessous (!\! Veillez à respecter les colonnes pré-établies !\!). Ou vous pouvez

communiquer directement avec nous à l'adresse mail aidealimentaire@fdss.be ou par téléphone au 0472/473 074 pour Bruxelles et au 0484/175 938 en Wallonie (!\ Info requise : Nom exact de l'organisation, Commune, Province !\).

Avez-vous besoin de bénévoles ? Faites-le nous savoir !

Alors que le confinement est le mot d'ordre en Belgique, beaucoup de citoyens veulent offrir leur aide aux plus vulnérables. Les groupes de solidarité sur Facebook se sont multipliés depuis ces derniers jours et la Plateforme francophone du volontariat souhaite coordonner le plus efficacement possible l'afflux de bénévoles. **Vous avez besoin de bénévoles ? Si oui, combien ? Quand ?** Informez-nous de vos besoins et nous ferons le nécessaire pour vous soutenir au mieux.

Que faire si mon service ferme ses portes ?

Si votre organisation n'est pas en mesure de continuer ses activités, il est important d'en informer vos bénéficiaires et de communiquer avec votre commune et/ou CPAS pour connaître les dispositifs alternatifs afin de les **rediriger vers un autre service**. Vous pouvez également consulter la [cartographie](#) de la Concertation Aide Alimentaire pour identifier les services ouverts et proposer à vos bénévoles qui ne font pas partie des groupes à risque de venir en aide à ces organisations. Nous vous invitons toutefois à vous assurer au préalable que ces services seront en mesure d'accueillir de nouveaux bénéficiaires et/ou bénévoles en toute sécurité.

Que faire pour garder mon service ouvert le plus longtemps possible ?

Si votre organisation est en mesure de respecter les recommandations de sécurité, nous vous suggérons de **poursuivre vos activités moyennant quelques aménagements**. Voici des pistes de solutions :

Restaurants sociaux

- Distribuez des repas à emporter sur rendez-vous
- Livrez des repas à domicile

Épiceries sociales

- Établissez un système de rendez-vous
- Faites entrer une personne à la fois dans le magasin
- Mettez en place un système de « Drive-in » : les personnes viennent en voiture et restent dans leur véhicule. La liste des produits disponibles dans l'épicerie leur est proposée et ils sélectionnent les produits qu'ils désirent. Les volontaires confectionnent ensuite un caddie pour le bénéficiaire
- Livrez les courses à domicile

Colis alimentaires

- Distribuez les colis sur rendez-vous tous les quarts d'heure
- Travaillez en binôme avec une personne à domicile qui se charge de fixer les rendez-vous et une personne en présentiel
- Étalez le temps d'enlèvement des colis pour éviter les files
- Livrez les colis à domicile

Autres informations pertinentes

Voici des liens vers d'autres informations pertinentes concernant la gestion du COVID-19.

Information générale

[Info-coronavirus](#)

Numéro d'information du centre de crise : 0800/14.689

Secteur social

[Cartographie de l'aide alimentaire](#)

[État des lieux de l'aide aux personnes sans-abris](#)

[Comment poursuivre son activité de restaurateur/traiteur malgré le coronavirus ?](#)

[Carte blanche: L'appel des pauvres et des précaires face au coronavirus](#)

Solidarité citoyenne

[Site pour des coups de main aux voisins \(Belgique\)](#)

[Page Bruxelles solidaires \(Bruxelles\)](#)

[Groupe de solidarité citoyenne sur Facebook \(Bruxelles\)](#)

[Groupe de solidarité citoyenne sur Facebook \(Liège\)](#)

« VAINCRE LA PAUVRETÉ EST UN CHOIX
DE SOCIÉTÉ »

Avec le soutien de la COCOM, de la COCOF et de la Wallonie



Avertissement : La Concertation Aide Alimentaire est un vaste réseau d'organisations bruxelloises et wallonnes actives dans l'aide alimentaire, animé par la Fédération des Services Sociaux (FdSS). L'objet des *NEWS de l'aide alimentaire* est d'informer, de relayer des initiatives, de valoriser et de partager les bonnes pratiques dont nous avons connaissance ou que nous avons pu observer sur le terrain. En aucun cas la FdSS ne peut être tenue pour responsable des pratiques, des politiques ou des agissements éventuels d'organisations mentionnées dans cette newsletter. Si vous souhaitez vous désinscrire de cette newsletter, n'hésitez pas à envoyer un mail à l'adresse flavie.leclair@fdss.be avec la mention « désinscription » en objet. Merci !